



Aide-mémoire pour le passage à 18 ans

Préparé par M^e Joanie Lalonde-Piecharski, notaire pour les familles à besoins particuliers, et
Marie-Claude Sénécal, maman d'une jeune fille de 18 ans polyhandicapée



Mon but :
vous faciliter la vie,
le plus possible.
Toujours et encore.

Chers parents,

Ça n'existait pas, alors on l'a fabriqué. Voici un Aide-mémoire concocté pour vous, pour vous accompagner à traverser avec plus de facilité le passage de votre enfant vers sa majorité. Je me suis rendue compte au fil des conversations avec mes ami(e)s, mes client(e)s et divers intervenants que bien souvent, les parents se retrouvent devant une montagne de choses à faire et à penser lors de cette transition vers la majorité et qu'il n'existait pas vraiment de « to-do-list » complète. Comme plusieurs d'entre vous envisagez ce passage obligé avec un certain vertige, vous aider en chemin, c'est notre but. Dans votre cœur, votre enfant ne change pas tellement entre 17 et 18 ans, mais vraiment beaucoup de choses changent au niveau bureaucratique ! Et on réalise que ça fait beaucoup de choses à penser dans tout le brouhaha de la vie qui continue... Et c'est pour vous faciliter la vie, bien humblement, que ce petit outil vous a été préparé.

Avant de vous le présenter, je tiens à mentionner que cet outil a été préparé avec minutie, rigueur et amour en étroite collaboration avec Marie-Claude Senécal, maman de Joanie qui vient de souffler ses 18 bougies au printemps 2019. Cette maman extraordinaire a assisté à de nombreuses conférences pour y rassembler une foule d'informations utiles, elle a lu beaucoup sur le sujet et elle est elle-même passée par le processus avec sa fille dernièrement. C'est avec générosité et dans un esprit de partage qu'elle a décidé de diffuser cette liste pour aider d'autres parents dans la même situation. Elle veut faire sauver du temps et de l'énergie aux autres parents (deux choses de grande valeur, mais qui ne s'achètent pas).

De mon côté, je suis notaire spécialisée pour la rédaction de testaments pour des parents qui ont un enfant à besoins particuliers. Ma mission est d'aider et accompagner les parents à préparer l'avenir de leur famille pour protéger l'héritage de leur enfant à besoins particuliers.

Avec amitié,



Me Joanie Lalonde-Piecharski,
notaire pour les familles
à besoins particuliers



Marie-Claude Senécal,
maman de Joanie qui vient de souffler
ses 18 bougies (oui une autre Joanie!)

AIDE-MÉMOIRE POUR LE PASSAGE À LA MAJORITÉ

MON ENFANT AURA BIENTÔT 18 ANS

VOLET LÉGAL

Le parent doit faire un testament en fiducie pour protéger l'enfant. Il n'est pas recommandé de léguer les biens directement à l'enfant, car la gestion serait difficile.

Vérifier ses assurances-vie - Ne pas lui laisser d'argent par une assurance-vie directement en le nommant bénéficiaire. Planifier l'héritage dans le testament avec la notaire.

VOLET FINANCIER

Ouvrir un REEI si ce n'est pas déjà fait.
(Régime enregistré d'épargne-invalidité)

Compte bancaire. En ouvrir un au nom de l'enfant avant ses 18 ans, s'il n'en a pas.

Mise à jour bancaire (maximum des 3 derniers jours), pour attester du montant dans celui-ci.

Document à apporter lors de l'ouverture du dossier au CLE.

Il est permis de garder un maximum de 2500\$ dans le compte.

VOLET MÉDICAL

Changer le pédiatre pour un médecin de famille

Transférer tous les spécialistes de l'hôpital pour enfants vers hôpital adultes (physiatre, neurologue, ophtalmo., ORL, génétique, orthopédiste, etc.)

Note amicale

Penser à apporter un spécimen de chèque au CLE.



Note amicale

Cette étape sera émotive pour vous, votre enfant, les infirmières, le personnel soignant. Vous n'êtes pas seuls à vivre ce passage et on vous le souhaite doux. Restez vigilant à ce que le dossier de votre enfant soit bel et bien transféré par la suite.



Jlp

VOLET SOLIDARITÉ SOCIALE

Si votre enfant présente des contraintes sévères à l'emploi, il pourrait être admissible au Programme de solidarité sociale sur présentation d'un rapport médical. Donc c'est une étape à faire le jour des 18 ans ou vraiment près de la date anniversaire, mais une fois que les 18 ans sont passés. Le chèque sera rétroactif au jour de la demande, donc ne tardez pas trop!

Ce sont les **centres locaux d'emploi (CLE)** qui offrent les services pour y avoir droit. Pour savoir à quel CLE vous rendre, consultez le [localisateur par code postal](#) AVANT de vous déplacer.

Note amicale

N'allez pas nécessairement au CLE le plus près à vol d'oiseau de la maison (surtout si vous êtes dans une grande ville), les territoires fonctionnent par code postal et il arrive que des parents se rendent à la mauvaise place, ce qui fait perdre du temps, de l'argent et qui est assez frustrant, donc préparez bien cette étape pour vous rendre à la bonne place et aussi de consulter les heures d'ouverture et attention aux jours fériés. Si les parents sont séparés, il faudra décider d'une seule adresse permanente pour l'enfant et aller dans le CLE de ce lieu de résidence.



slp

Avant de vous présenter au CLE, il faudra compléter des étapes :

1. RENDEZ-VOUS CHEZ LE MÉDECIN

Avant l'anniversaire de 18 ans, prendre un **rendez-vous chez le médecin** afin qu'il remplisse les formulaires suivants. Vous en aurez besoin pour la demande au CLE :

- [Le SR-2100 - Rapport médical du médecin](#)
- [Le SR-0014 – Administration de l'aide financière par un tiers](#)
- [Exemption de photo et/ou de signature Carte d'assurance maladie du Québec](#)
- Autre certificat médical qui peut être demandé (tant qu'à être dans le bureau du médecin...) Le formulaire SR-0040 sert pour les demandes de prestations sociales à caractère médical – lunettes, dentiste, couches, bavoirs, etc. C'est aussi le même formulaire pour le transport « à des fins thérapeutiques ». Demandez au médecin de détailler beaucoup le diagnostic, la raison, la nature, la durée, la fréquence, on en met plus que pas assez.

2. CERTIFICAT DE NAISSANCE

Assurez-vous d'avoir le **certificat de naissance** de votre enfant. Vous en aurez besoin pour la demande au CLE. Si vous ne l'avez pas, commandez-le au directeur de l'état civil [ici](#).

3. NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE

Assurez-vous d'avoir en mains le numéro d'assurance sociale de votre enfant. Pour présenter une demande de NAS ou obtenir une confirmation du NAS de votre enfant, il faut vous présenter avec les documents originaux requis au bureau de [Service Canada](#) le plus près.

4. ATTESTATION DE FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Demandez l'**Attestation de fréquentation scolaire** de votre enfant au secrétariat de l'école. Vous en aurez besoin pour la demande au CLE.

5. ALLER DANS UNE INSTITUTION FINANCIÈRE POUR OUVRIR UN COMPTE DE BANQUE POUR L'ENFANT AVANT 18 ANS

Comme il faut présenter un spécimen de chèque au CLE lors de la demande, c'est pourquoi il faut avoir un compte de banque au préalable.

6. FORMULAIRES POUR LA DEMANDE DE SOLIDARITÉ SOCIALE (POUR LA DEMANDE AU CLE)

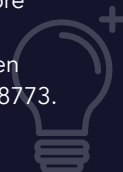
Vous pouvez aller sur le [site de la Solidarité sociale](#) pour imprimer tous les formulaires. Liste des formulaires du CLE :

- Au CLE (centre local emploi) formulaire : sr 3003 (renseignements généraux)
- Au CLE formulaire : sr 3003-01 (renseignements relatifs aux études)
- Au CLE formulaire : sr 3003-02 (Demande d'aide financière de dernier recours)
- Au CLE formulaire : sr 2100 (rapport médical)
- Au CLE formulaire : sr 2136 (preuve de résidence-ne peut avoir qu'une adresse, donc décider d'une seule si les parents sont séparés)
- Au CLE formulaire : sr 0014 (administration de l'aide financière par un tiers)
- Au CLE formulaire : sr 0040 (certificat médical)

Ok, là, c'est l'étape où il y a beaucoup de papiers à fournir. Comment bien s'y préparer ?

Note amicale

Si vous n'avez pas d'imprimante vous pouvez aller au CLE pour les avoir en format papier ou encore vous pouvez demander à les recevoir par la poste en composant le 1 877 767-8773.



Jlp

Le chèque ou le paiement de solidarité sociale sera reçu suite à ces démarches et sera déposé dans le compte de l'enfant suivant le spécimen de chèque présenté. Présentement, c'est un montant d'environ 1067 \$ par mois. Le montant est défini selon les capacités de l'enfant. (Il peut varier selon la situation et avec le temps).

Pour ce 1067\$, on peut déduire des frais pour hébergement entre 450\$ et 740\$ par mois. C'est aux parents de l'établir. Il faut nommer ce retrait d'argent « pension », ce ne serait alors pas imposé sur le revenu.

Chaque année, l'enfant doit faire un rapport d'impôt, avec celui de la personne qui l'héberge.

Très important

Chaque mois, faire la comptabilité serrée avec factures à l'appui de toutes les dépenses. Les vérificateurs en demandent à quelques reprises dans l'année ou encore, pour vérification annuelle.



ADMINISTRATION DE L'AIDE FINANCIÈRE PAR UN TIERS

AU CLE FORMULAIRE : SR 0014

L'enfant devient adulte et majeur. Pour pouvoir avoir le droit d'administrer ses biens, il est possible de faire deux choses.

1. Obtenir une lettre du médecin qui explique l'incapacité de la personne à consentir et à signer et que nous sommes la personne désignée pour elle. Lettre présentée partout lorsque nécessaire. Hôpital, école, banques, caisses, CLE, etc. Certains endroits sont plus flexibles que d'autres.

Pour le CLE, puisqu'il y a preuve de résidence à fournir avec le nom de la personne qui loge l'enfant, une seule personne a accès au compte bancaire pour administrer ses biens.

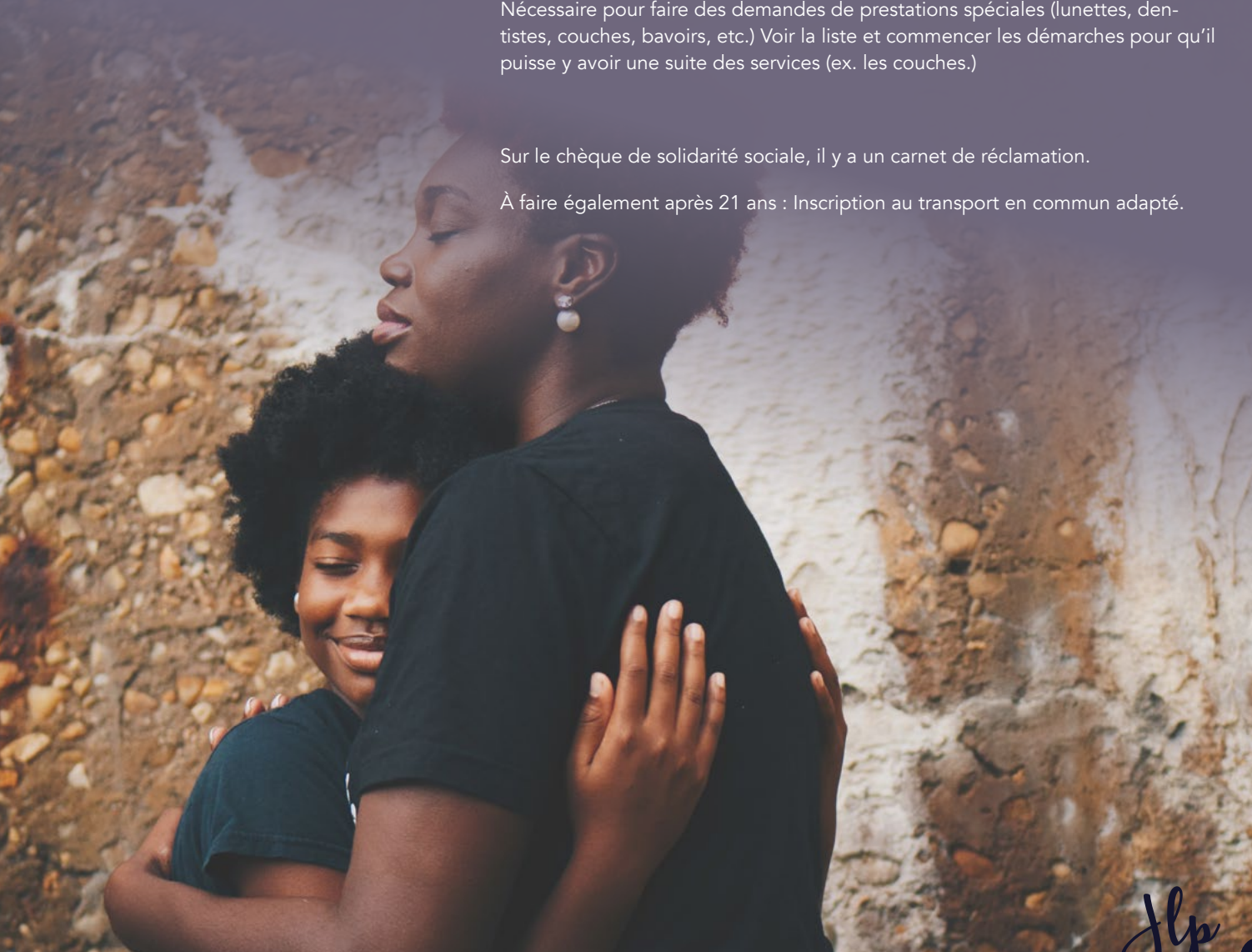
2. Possibilité d'ouvrir un Régime de protection, c'est-à-dire une tutelle modulée selon le degré d'autonomie de l'enfant. Il y aura aussi un programme d'assistant au majeur (en changement pour 2019). Doit y avoir un rapport médical, un rapport psychosocial, une procédure devant notaire, ou avec l'aide juridique, et un jugement pour entériner la décision. Chaque année, l'administrateur doit rendre des comptes.

AU CLE FORMULAIRE : SR 0040

Nécessaire pour faire des demandes de prestations spéciales (lunettes, dentistes, couches, bavoirs, etc.) Voir la liste et commencer les démarches pour qu'il puisse y avoir une suite des services (ex. les couches.)

Sur le chèque de solidarité sociale, il y a un carnet de réclamation.

À faire également après 21 ans : Inscription au transport en commun adapté.



RECOMMANDATIONS FINALES

Faites-vous un cartable ou une fiche en accordéon qui contient beaucoup de papiers, bref un truc pour tout conserver les documents. Pour encore plus d'organisation, procurez-vous des séparateurs pour chaque rubrique. Ça peut vite devenir très difficile de gérer tous ces papiers si tout est pêle-mêle. Vous aurez aussi peut-être besoin de faxer certains documents (eh oui en 2019 !) Si vous n'avez pas de fax sous la main, demandez à votre entourage si quelqu'un en a un, sinon, vous pouvez faxer dans les bureaux de poste ou un magasin grande surface de papeterie.

En terminant, allez-y une étape à la fois. Si jamais il manque quelque chose ou un formulaire, ce n'est pas la fin de monde. Vous êtes une merveilleuse maman, un merveilleux papa qui portez beaucoup de chapeaux.

Et si jamais vous avez une suggestion à ajouter à cet aide-mémoire, écrivez-moi, voici comment me rejoindre :

Mon courriel : jlpiecharski@notarius.net

Mon facebook : www.facebook.com/joanie.lalondepiecharski

Mon numéro de téléphone : 450-467-2091 poste 223.

Mon site web : www.enfantdifferentquebec.ca

Mes bureaux sont situés à Mont-Saint-Hilaire et à Montréal (sur rendez-vous).

Au plaisir!

A close-up photograph of a person's hands writing on a document. The right hand holds a black pen with a gold tip, writing on a white sheet of paper. The left hand rests on the paper. The background is blurred, showing a desk and some papers.

Jlp

Notes

Note amicale

Prenez ici en note toutes les autres choses à penser.

Allez-y une étape à la fois et tout ira pour le mieux!



Jlp